



RÉCAPITULATIF DES OBLIGATIONS ET RESTRICTIONS DES CHIENS CATÉGORISÉS

Pluricommunale
Cessy - Segny

	Chiens de catégorie 1	Chiens de catégorie 2
Obligations		
Identification	Obligatoire	Obligatoire
Vaccination contre la rage	Obligatoire	Obligatoire
Stérilisation	Obligatoire	Non obligatoire
Assurance responsabilité civile	Obligatoire	Obligatoire
Possession d'un permis de détention*	Obligatoire	Obligatoire
Possession d'une attestation d'aptitude	Obligatoire	Obligatoire
Évaluation comportementale du chien	Obligatoire	Obligatoire
Restrictions		
Acquisition	Interdit	Autorisé
Cession à titre onéreux ou gratuit	Interdit	Autorisé <u>à condition que le chien soit cédé avec un certificat vétérinaire mentionnant la catégorie du chien</u>
Importation ou introduction sur le territoire français	Interdit	Autorisé
Accès aux lieux publics, transports en communs et locaux ouverts au public	Interdit	Autorisé <u>à condition que le chien soit muselé et tenu en laisse par une personne majeure</u>
Accès à la voie publique et aux parties communes des immeubles collectifs	<u>Autorisé à condition que le chien soit muselé et tenu en laisse par une personne majeure</u>	<u>Autorisé à condition que le chien soit muselé et tenu en laisse par une personne majeure</u>
Voyage en avion	Interdit	Autorisé (uniquement sur les vols Air France et les vols de fret)

